

Licenciements collectifs

Lorsque de nombreux emplois sont supprimés en même temps

Ce qu'il faut savoir:

- Les licenciements collectifs sont des situations dans lesquelles **un grand nombre de travailleurs d'une entreprise perdent leur emploi sur une courte période**
- Dans une situation de licenciement collectif, les **employeurs doivent consulter les représentants nationaux des travailleurs concernés**. Cette obligation est définie dans la [directive européenne 98/59/CE](#). Elle établit des règles sur l'information et la consultation des représentants des travailleurs avant les licenciements collectifs, ainsi que des dispositions sur le soutien pratique aux travailleurs licenciés.
- Selon la **directive sur les CEE, les licenciements collectifs constituent une circonstance exceptionnelle**, donnant lieu à une procédure de consultation du CEE.
- Les licenciements et les licenciements collectifs résultant d'un [changement de propriétaire ou d'entreprise](#), d'une [fermeture](#) ou d'une [faillite](#) sont couverts par **d'autres règles européennes**.
- Si les licenciements collectifs sont inévitables, la **législation nationale** oblige l'employeur à négocier avec l'organe de représentation des travailleurs des **mesures de soutien aux travailleurs concernés**, telles que des plans sociaux, des compensations financières, une reconversion et/ou une aide à la recherche d'un nouvel emploi.
- Les **CEE et les comités d'entreprise des SE**, ainsi que les représentants des travailleurs au niveau des conseils d'administration, doivent bien connaître les règles nationales en matière de licenciements collectifs afin de veiller au respect des procédures appropriées et à une mise en œuvre correcte dans chacun des États membres concernés.

Votre mission est de...

- Anticiper les éventuels licenciements collectifs dans votre entreprise et les raisons de la direction d'envisager des licenciements collectifs.
- Utiliser les ressources syndicales et les informations sur la question au niveau européen et national.
- Rassembler toutes les informations permettant de comprendre l'argument économique des licenciements collectifs, mais aussi les éventuelles motivations "cachées" de la direction.
- Contacter votre coordinateur CEE/SE WC et votre Fédération syndicale européenne pour obtenir des conseils.

- Partager toutes les informations que vous pouvez collecter au niveau local avec tous les membres du CEE/SE.
- Veiller à ce que le CEE parle d'une seule voix unanime et exprime un avis sur le plan de restructuration avant le début des négociations nationales des travailleurs et des syndicats avec la direction locale.
- Être proactifs : Faites valoir vos droits, n'attendez pas que la direction vous fournisse volontairement les informations nécessaires ou vous demande votre avis.
- Pour des recommandations plus générales sur la restructuration transnationale, veuillez cliquer [ICI](#)



Matrice temporelle

Obligations de gestion

Comités d'entreprise européens Comités d'entreprise SE

- En cas de rumeurs et de dimension transnationale (la mesure entraînant des licenciements collectifs est décidée au niveau transnational et/ou affecte plusieurs sites/filiales dans différents pays du CEE), la direction centrale a l'obligation d'informer le CEE ou le SE WC dans les plus brefs délais ([voir la décision prévue](#)).

Représentations des travailleurs locaux

- La direction au niveau local doit informer de tout projet de licenciement collectif.
- Les délais et obligations exacts sont décrits dans les dispositions du droit du travail national relatives aux licenciements collectifs.

Représentants des travailleurs au conseil d'administration

- La direction doit informer les représentants des travailleurs au niveau du conseil d'administration de la stratégie de l'entreprise et de tout plan susceptible d'affecter le personnel.

Droits et actions des travailleurs

Comités d'entreprise européens Comités d'entreprise SE

- Les membres ont la possibilité de poser des questions à la direction, par exemple par l'intermédiaire de leur comité restreint, de leur secrétaire, de leur président ou d'un autre porte-parole entre les réunions.
- Le CEE doit échanger et rassembler des informations le plus tôt possible, en étroite collaboration avec les membres locaux et nationaux des pays concernés.

Représentations des travailleurs locaux

- Les représentants locaux des travailleurs ont la possibilité de poser des questions à la direction nationale ou locale pour vérifier la véracité des rumeurs.
- Ils doivent également prendre contact avec les syndicats au niveau national ainsi qu'avec le CEE.

Représentants des travailleurs au conseil d'administration

- Soulevez la question lors des réunions du conseil d'administration et des discussions sur la stratégie future et la raison économique des licenciements avec la direction. Envoyez des signaux au CEE.

Action syndicale

Comités d'entreprise européens Comités d'entreprise SE

- En cas de licenciements massifs, les syndicats devraient développer leurs propres initiatives en ciblant non seulement l'employeur, mais aussi les autorités publiques et les gouvernements concernés aux niveaux local, régional et national.
- Il devrait y avoir une coopération étroite entre les structures syndicales au niveau européen et national et le CEE / SE WC.

Représentations des travailleurs locaux

- Les rumeurs peuvent être fondées ou non : des échanges initiaux avec les travailleurs concernés peuvent être nécessaires. Les représentants des travailleurs peuvent également consulter des informations publiques sur l'internet (presse, site web de l'entreprise, ...). Les syndicalistes peuvent également échanger des informations entre établissements en fonction des législations nationales.

Représentants des travailleurs au conseil d'administration

- Échange régulier avec les membres du conseil d'administration des travailleurs ainsi qu'avec les membres des syndicats nationaux impliqués dans le CEE.

Rôle des autorités publiques

Comités d'entreprise européens Comités d'entreprise SE

- Pas de rôle direct vis-à-vis du CEE, mais le CEE doit savoir qu'en cas de licenciements collectifs, les autorités publiques des pays concernés doivent être notifiées à l'avance par l'employeur.
- Le CEE doit donc être au courant de la réglementation juridique nationale et des différentes règles de procédure dans les pays du CEE concernés par les licenciements collectifs.

Représentations des travailleurs locaux

- Les représentants locaux des travailleurs devraient s'informer des règles juridiques et du rôle des autorités publiques dans les situations de licenciements collectifs mettant en œuvre les dispositions de la directive européenne.

Représentants des travailleurs au conseil d'administration

- Aucun rôle des autorités publiques en ce qui concerne les représentants des travailleurs au niveau du conseil d'administration.

Further reading and resources

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

[Collective redundancy, European Industrial Relations Dictionary, Dublin](#)

Organisation(s): Eurofound

Type: Site web

Catégorie: Recherche

Langue: Anglais

Accès: Public

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

FERMETURE

[In case of a closure resulting in significant numbers of redundancies, it might also be useful to have a look at the list of company restructuring cases in which interventions of the European Globalisation Fund have been made](#)

(the list is updated every few months)

Type: Site web

Catégorie: Faits et données

Langue: Anglais

Accès: Public

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

[Gathering information on company examples of different types of restructuring is possible via the Eurofound “Restructuring Events Database”](#)

The database is searchable by country, sector, name of company as well as specific types of restructuring.

Organisation(s): Eurofound

Type: Site web

Catégorie: Faits et données

Langue: Anglais

Accès: Public

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

[Judgment of the Court in Case C-134/22 | G GmbH. Collective redundancies: the employer's obligation to communicate information to the authorities at an early stage of such a project is not intended to confer individual protection on workers.](#)

Organisation(s): CJEU

Type: PDF (EN ANGLAIS)

Catégorie: Juridique

Langue: Anglais

Accès: Public

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

[Website on collective redundancies. Usefull links to national legislation implementing Directive 98/59 EC.](#)

Organisation(s): European Comission

Type: Site web

Catégorie: Juridique

Langue: Anglais

Accès: Public

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

[EU Directive 98/59/EC of 20 July 1998 on the approximation of the laws of the Member States relating to collective redundancies.](#)

Organisation(s): European Union

Type: Site web

Catégorie: Juridique

Langue: Anglais

Accès: Public

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

[Toolbox for the negotiation and renegotiation of EWC agreements](#)

Organisation(s): industriAll Europe

Catégorie: Guides syndicaux

Langue: Anglais

Accès: Restreint

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

A list of national trade union officers in charge of company policy,EWCs and SEs in their organisation can be downloaded on the industriAll Europe Intranet

Organisation(s): industriAll Europe

Catégorie: Guides syndicaux

Langue: Anglais

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

industriAll has published a guide for EWC and SE Works Council Members as well as industriAll affiliates to support them when facing transnational company restructuring

Part 1 of the guide is dedicated to Anticipation and being pro-active: "Dealing with transnational company restructuring: Part 1. Be proactive and anticipate: step up information exchange and networking in multinational companies", December 2020.

Organisation(s): industriAll Europe

Catégorie: Guides syndicaux

Langue: Anglais

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

Practical Guide for EWCs on information and consultation

Organisation(s): EFBWW

Catégorie: Guides syndicaux

Langue: Anglais



AVANT LA RESTRUCTURATION

LICENCIEMENTS COLLECTIFS

FUSION (TRANSFRONTALIÈRE)

[How to prepare to company change?](#)

Manual for European Workers' Representatives.

Organisation(s): ETUI

Type: Site web

Catégorie: Guides syndicaux

Langue: Anglais

Accès: Public

Année: 2018

